

Par contre, certaines industries se ressentent tellement des changements climatiques qu'elles sont virtuellement incapables d'exercer leur activité ordinaire durant l'hiver. Ces industries comprennent le transport fluvial, la construction des routes et rues et, dans une moindre mesure, les chantiers maritimes et les élévateurs à grains.

Les industries forestières (abattage, sciages et pâte et papier) occupent une situation unique. Souvent, les employeurs exercent leur activité dans deux de ces industries et parfois même dans les trois, de sorte qu'au moins une partie de leur personnel peut être régulièrement déplacée du travail en forêt au travail en usine, ou *vice versa*. Les variations saisonnières de l'emploi dans les scieries ainsi que dans les usines de pâte et papier ne posent pas un problème de placement aussi sérieux que dans la plupart des autres industries, vu que plusieurs des travailleurs congédiés d'une saison à l'autre sont occupés à l'abattage au cours de l'hiver. Bien que l'abattage occupe un effectif saisonnier bien supérieur à celui des scieries et des usines à pâte et papier, la différence est constituée en grande partie de cultivateurs et de pêcheurs qui retournent à l'agriculture ou à la pêche, une fois la saison terminée.

Dans certaines industries, les changements saisonniers influent sur l'approvisionnement de matières premières ou sur la demande de produits, ou sur les deux à la fois. Ce sont les variations saisonnières dans ces industries en particulier que les employeurs, les syndicats ouvriers et les consommateurs peuvent le mieux atténuer par des actes positifs. Ces industries comprennent les rabotages, les conserves de viande, l'industrie laitière, les conserves et la salaison de poisson, les eaux gazeuses, le vêtement pour femmes et les instruments aratoires.

Le bâtiment, qui compte un grand nombre des chômeurs saisonniers au Canada, est un domaine où l'action concertée en vue de la réduction du chômage saisonnier revêt une importance particulière. Il faut amener le public à ne plus croire que la construction ne peut se faire durant l'hiver.

MESURES DE STABILISATION

Une foule de mesures utiles peuvent être adoptées pour stabiliser l'emploi, particulièrement dans les industries des deux derniers groupes susmentionnés. Ces mesures comprennent: la diversification des produits, le stockage de matières premières et de produits ouvrés, l'étalement sur une plus vaste période des achats de consommation saisonniers, la remise à la morte-saison des réparations et améliorations, le déplacement de main-d'œuvre d'un service à l'autre au sein d'un même établissement, la formation de travailleurs en vue d'emplois disponibles à différentes saisons et l'utilisation de la saison d'inactivité pour les vacances annuelles.

Cependant, les mesures à adopter varient considérablement selon l'industrie. Pour en donner une idée, le problème qui se pose aux trois industries les plus saisonnières du Canada (transports par eau, vêtement pour femmes et bâtiment) est étudié dans les paragraphes suivants.

Les conditions climatiques constituent la cause la plus importante des fluctuations saisonnières de l'emploi dans le *transport par eau*. Le cabotage, toutefois, s'en ressent beaucoup moins que la navigation intérieure. Sur la côte de l'Atlantique, l'activité est plus grande dans les ports quand le Saint-Laurent est fermé à la navigation. Sur la côte du Pacifique, où il n'y a pas de cours d'eau intérieur, l'activité est plus stable. La navigation sur les Grands lacs et le Saint-Laurent, toutefois, doit cesser durant plusieurs mois de l'année à cause de la glace et des tempêtes. L'emploi y varie aussi dans une certaine mesure par suite des fluctuations saisonnières du service à fournir, fluctuations qui résultent indirectement des changements climatiques. Bien que l'activité soit nulle au cours de l'hiver dans une grande partie de l'industrie, certaines compagnies tâchent de garder à leur emploi l'année durant une partie de leurs équipages, surtout les officiers, en les occupant aux travaux de réparation et d'entretien au cours de la morte-saison. Quelques compagnies encouragent leurs employés à accumuler leurs congés pour les prendre quand il n'y a pas de travail. On peut ainsi retarder le plus longtemps possible les congédiements.

Le *vêtement pour femmes* connaît deux cycles saisonniers. L'embauchage ne se fait pas dans tous les établissements selon le même cycle, mais en général, l'emploi dépasse la moyenne à la fin de l'hiver et au printemps, et de nouveau à l'automne; il est inférieur